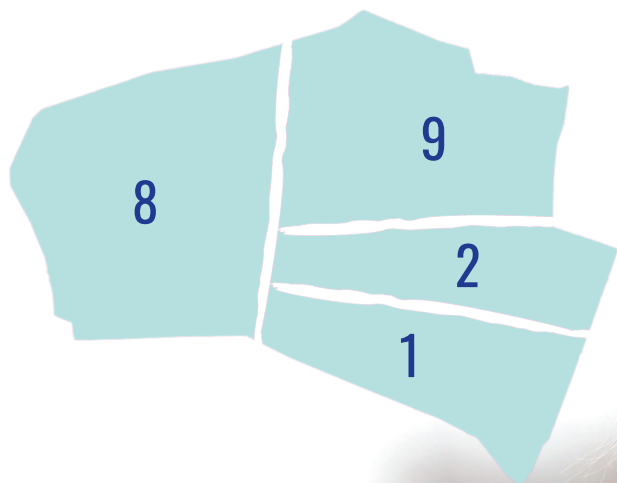


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 ET 19 JUIN 2022

1ère circonscription de Paris

1er, 2e, 8e, 9e arrondissements



Votre députée de Paris

CATHERINE LÉCUYER

DES CONVICTIONS ET DE L'ÉNERGIE

Divers droite



catherinelecuyer.fr

contact@catherinelecuyer.fr



Madame, Monsieur,

Comme vous, j'aspire à retrouver une France unie et apaisée, une France dynamique et pleine d'optimisme, une France riche de ses habitants et de son histoire, fière de sa place singulière en Europe et dans le monde.

Comme vous, j'aime profondément mon pays et je ne me résous pas à le voir fracturé par les divisions, asphyxié par la bureaucratie, miné par la peur de l'avenir.

C'est pourquoi, en femme de droite, libre et indépendante, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature aux élections législatives dans la 1ère circonscription de Paris, qui regroupe les 1er, 2e, 8e et 9e arrondissements, pour défendre et promouvoir une France forte et fière de ses valeurs, dont nous n'aurons pas à rougir vis-à-vis de nos enfants et petits-enfants.

Le président de la République a été réélu le 24 avril dernier au terme d'une campagne électorale scandée par l'épidémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, qui n'a pas permis un débat approfondi sur de nombreux enjeux cruciaux et qui s'est traduite par un vote protestataire inédit et une abstention préoccupante.

Plus que jamais, ces élections législatives sont donc l'occasion d'arbitrer enfin les grands choix pour l'avenir de notre pays.

VOUS AVEZ LE CHOIX

Les dimanches 12 et 19 juin prochains, vous aurez le choix entre trois principales options.

Soit reconduire le député LREM sortant. Ce choix reviendrait à gonfler inutilement la majorité présidentielle. Sans véritable soubassement doctrinal, elle continuerait en effet de faire de l'Assemblée nationale la chambre d'enregistrement des volontés d'un Exécutif disposant déjà des pleins pouvoirs institutionnels.

Soit s'aventurer avec le candidat LR. Dissident aux dernières élections législatives de 2017, il n'avait déjà pas convaincu en ne recueillant que 3,34% des suffrages.

Soit choisir ma candidature, celle d'une femme de droite libre et indépendante, loyale, dont les convictions ne sont pas solubles dans le macronisme, qui incarne la fidélité à ses valeurs, le renouveau des pratiques, et qui se bat pour vous, au quotidien, sur tous les terrains.

LE CHOIX D'UNE ÉLUE LOCALE EXPÉRIMENTÉE

Comme conseillère de Paris et conseillère du 8e arrondissement, j'ai toujours défendu avec pugnacité les besoins, les attentes et les espoirs des habitants et des commerçants, sans esprit partisan, de façon désintéressée, avec pour seul souci la culture du résultat.

Comme élue "tout-terrain", j'ai mené de très nombreux combats d'intérêt général, dont j'ai régulièrement rendu compte sur mon site web et dans ma newsletter.

LE CHOIX D'UNE OPPOSITION UTILE

En me faisant confiance les 12 et 19 juin, vous donnerez du poids à nos idées et vous pourrez compter sur ma détermination à être une députée de Paris utile, présente à la fois dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale et sur le terrain, toujours à vos côtés.

Alors que la recomposition partisane bouleverse les repères politiques, mes convictions de droite serviront de boussole pour orienter mes positions de vote et garder mon cap parlementaire. Je m'engage à voter les textes qui iront dans le sens de notre conception de l'intérêt général : l'indépendance de la France, la préservation de l'unité de la Nation, la lutte contre les communautarismes, l'amélioration des finances publiques, etc.

J'incarnerai donc une opposition républicaine ferme, mais juste, à l'égard du président de la République. Une opposition dynamique est indispensable pour la vitalité du débat public et la qualité de notre démocratie. Cette opposition, mieux vaut l'avoir sur les bancs de l'Assemblée nationale que dans les rues de Paris. Elle est d'autant plus utile qu'existe la tentation d'un parti unique qui ouvrirait un dangereux boulevard aux extrêmes.

LE CHOIX DU COMBAT POUR PARIS ET LES PARISIENS

Parisienne depuis 30 ans, je suis indéfectiblement liée à Paris, à son histoire, à son patrimoine, mais aussi à son formidable potentiel et à son inépuisable énergie.

Je suis indignée par les égarements idéologiques et autoritaires de la maire de Paris. Si vous me choisissez comme députée de la capitale, je me battraï pour rendre aux Parisiens leur fierté. Paris ne doit plus être :

- le département le plus crimino-gène de France et la principale plaque tournante du crack en Europe
- le terrain de jeu des dérégulations immobilières (airBnB) et commerciales (quick commerce)
- un espace public anarchique et dysfonctionnel (voir le hashtag #SaccageParis)
- le théâtre de dizaines de journées de manifestations violentes

Pour conquérir de nouveau Paris, je contribuerai à mettre enfin un terme aux baronnies socialistes dans les arrondissements en permettant aux Parisiens d'élire directement le maire de la capitale.

*Vous pouvez compter sur mes convictions et mon énergie
Laurence Lévy*

QUI SUIS-JE ?

Mariée, mère de famille nombreuse, diplômée d'une école de commerce, j'ai 49 ans et suis originaire de Bretagne, le berceau de ma famille.

Conseillère de Paris élue du 8e arrondissement de 2014 à 2020 (LR), je suis conseillère du 8e depuis 2020 (divers droite).

Seule candidate indépendante élue à Paris aux élections municipales de 2020, j'ai obtenu la confiance de plus de 17% des électeurs du 8e arrondissement à la tête d'une liste de rassemblement "divers droite".

En 2018, j'ai rassemblé les suffrages de plus d'un adhérent sur quatre à l'élection pour la présidence de la Fédération des Républicains de Paris.

MES VALEURS

Ma droite n'est pas caricaturale et étriquée. Elle est pleine de bon sens. C'est une droite des idées, de la réflexion et de l'innovation, qui attache de l'importance à l'essentiel.

Je crois notamment à la liberté, la responsabilité et la solidarité, à l'ordre et au progrès, à l'esprit d'initiative et au mérite, à la famille et à la transmission, à l'émancipation par l'éducation et la culture, à la transition écologique.



ABONNEZ-VOUS À MA NEWSLETTER SUR MON SITE [CATHERINELECUYER.FR](https://catherinelecuyer.fr)
ÉCRIREZ-MOI À L'ADRESSE CONTACT@CATHERINELECUYER.FR



— “ —

**VOUS AUSSI, FAITES LE CHOIX
DES CONVICTIONS,
D'UNE ÉLUE LOCALE EXPÉRIMENTÉE,
D'UNE OPPOSITION UTILE
ET DU COMBAT POUR PARIS,
EN ME FAISANT CONFIANCE
LES 12 ET 19 JUIN.**

— ” —

Ne pas jeter sur la voie publique. Vu le candidat. Crédit photo : DR

MES 5 ENGAGEMENTS

1/ Incarner une droite républicaine forte d'alternance crédible, qui propose pour mieux s'opposer, et qui ne laisse pas le pouvoir en place seul face aux extrêmes.

2/ Soutenir les réformes économiques de droite qui préparent notre avenir (retraites, dépendance, Etat, Justice, etc.) et combattre les réformes sociétales de gauche (euthanasie, gestation pour autrui, identité de genre, etc.).

3/ Être une députée libre et indépendante, affranchie des vicissitudes partisanes stériles, car fidèle à nos convictions de droite.

4/ Être une députée de Paris ancrée localement et présente sur le terrain, à votre écoute et disposition.

5/ Préparer activement la reconquête de Paris par la droite aux prochaines élections municipales de 2026.

SOUTENEZ MA CANDIDATURE, FAITES UN DON

Pour faire un don, envoyez un chèque libellé en euros (maximum 4 600 €) à l'ordre de **Thierry LANFRANC DE PANTHOU**, à l'adresse 19 boulevard de Courcelles, 75008 Paris, accompagné de votre prénom, votre nom, votre adresse postale et votre email. Votre contribution vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si vous faites un don de 100 €, votre impôt sera réduit de 66 € (66% de votre don) et votre effort réel sera donc de 34 €. Conformément à l'article 52-9 du Code électoral, **Thierry LANFRANC DE PANTHOU, mandataire financier de Catherine LÉCUYER, est le seul habilité à recueillir des dons en faveur du candidat dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du même Code ainsi rédigé** : "Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats lors d'une même élection ne peuvent excéder 4 600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque ou virement. Le montant global des dons en espèces fait soutenir au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 € en application de l'article L. 52-11."